

COMPTE-RENDU

Date : vendredi 9 décembre 2022 à 17h15

Lieu : Val Vanoise

Objet : Comité enfance-jeunesse

Rédigé par : Cécile WENDLING

Participants : Gaïa ARENA, parent délégué du site de Bozel / Ferdinand BENOIT, directeur de l'école de Méribel / Frédérique CHENAL, directrice de l'école de Bozel / Emmanuel COING, principal du collège de Bozel / Laurène DEGROOTE, Directrice de l'école maternelle de Bozel / Véronique DE RIGHI, parent délégué du site de Bozel / Cécile GOMEZ, responsable du site des Allues / Eva GREBERT, responsable adjointe du site des Allues / Chrystelle LE SCOUL, Inspectrice de l'Education nationale / Manon LAZZARONI, responsable du site de Courchevel / Sébastien MICHAT, responsable du site de Bozel / Delphine ROUILLE, directrice de l'école de Montagny / Arnaud ROYER, responsable adjoint site de Courchevel / Malène STEEN, directrice de l'école de Feissons-sur-Salins / Delphine STEPHEN, directrice de l'école de Brides-les-Bains / Valériane VERDU, directrice de l'école de Champagny-en-Vanoise / Cécile WENDLING, directrice de l'enfance

— Projet de lutte contre le harcèlement mené conjointement avec l'Education nationale

Ecoles

Chrystelle LE SCOUL présente le projet PHARe, mis en place depuis septembre 2022 et concernant les établissements du premier et second degré. Le projet n'en est qu'à ses prémices. Les référents départementaux sont Sylvie BLANC (CTSS-DSDEN73) et Olivier THENAIL (IEN Saint-Jean-de-Maurienne).

Une communauté doit être constituée : il s'agit de 5 personnes ressources pour les écoles de secteur.

- Ferdinand BENOIT, conseiller pédagogique de circonscription ;
- Laure GUILLOT et Amandine CATTELIN, infirmières scolaires ;
- Nathalie JOVET, psychologue scolaire Bourg-Saint-Maurice ;
- Amandine FRISON, directrice de l'école maternelle Darentasia (Moûtiers) ;
- Béatrice BELTRAN, conseillère pédagogique de circonscription.

Tous les directeurs d'école bénéficieront de 6 heures de formation et ont accès aux ressources de l'Education nationale (via une plateforme numérique).

Les établissements devront remplir un protocole de traitement qui permettra de faire le lien entre scolaire et périscolaire. Ce protocole inclut une grille d'observation sur 15 jours de "signaux faibles". Sur le secteur, la formation des personnels et la mise en place du protocole de traitement n'a pas encore commencé. Chaque école dispose d'un plan de lutte contre le harcèlement (une première proposition de plan a été faite par les équipes pédagogiques qui s'étoffera au cours de l'année, en lien avec la formation des directeurs puisque la formation débutera après janvier 2023).

La journée de lutte contre le harcèlement (10 novembre) figure parmi les temps forts du programme.

Des ateliers de sensibilisation seront organisés en direction des familles.

Les parents seront informés du projet via les Conseils d'école (et le compte-rendu du comité Val Vanoise qui est publié sur le site internet de la Communauté de communes).

2 numéros à retenir : 3020 ou 3018 (cyberharcèlement).

Le point positif du programme pHARe est la coordination et l'institutionnalisation de toutes les actions.

Collège

Le collège de Bozel est également engagé dans le programme pHARe. L'équipe ressource n'est pas encore constituée. Cependant, la grille de repérage des signaux faibles est un outil déjà utilisé en cas de suspicion.

Il est important de signaler que le harcèlement touche 10 % des jeunes et qu'il se caractérise par son caractère répétitif. Il existe beaucoup de situations qui ne sont pas du harcèlement.

Les appels au numéro 3020 sont traités par une plateforme qui à l'avantage de redescendre rapidement au niveau local. C'est intéressant d'avoir un traitement décentralisé vis-à-vis de l'établissement. Il faut bien orienter les familles vers ce numéro.

La plateforme ressources contre le harcèlement est réservée à l' Education nationale.

Val Vanoise

Les équipes de Val Vanoise s'intéressent à la méthode de la préoccupation partagée (inspirée de la méthode PIKAS). Il s'agit d'une méthode de prévention : l'enfant supposé victime, est reçu par les adultes ; les enfants supposés harceleurs, échantent avec les adultes qui leur demandent leur avis sur l'enfant victime, ceci dans le but de générer de l'empathie chez les supposés harceleurs et ainsi de modifier leurs comportements.

Val Vanoise a répondu à un appel à projet de la région : "stop harcèlement". 3 actions :

- organisation d'une formation à distance à la méthode de la préoccupation partagée. Deux samedis (séance de 3 heures). 500 personnes peuvent se connecter en même temps. Le lien sera envoyé par Val Vanoise aux établissements scolaires afin que les enseignants et autres personnels intéressés (ATSEM/AESH/accompagnateurs transport scolaire) puissent se connecter ;
- projet de construction d'une pièce de théâtre sur le harcèlement (travail d'écriture, de mise en scène) par 16 collégiens durant les vacances d'automne 2023 ;
- soirée spectacle sur la thématique du harcèlement le vendredi 27 octobre 2023 : pièce de théâtre réalisée par les adolescents jouée et filmée suivie du spectacle "pourquoi ça les fait



rire” et d’un débat animé par la compagnie de théâtre professionnel, dans le cadre de la programmation culturelle Val Vanoise.

La pièce de théâtre montée et jouée par les adolescents sera une ressource pédagogique présentée notamment au collège lors de la journée de lutte contre le harcèlement le 10 novembre 2023.

Il est important que les animateurs Val Vanoise coopèrent avec les écoles afin de garantir une continuité éducative (particulièrement importante lors des temps de pause méridienne). Intérêt donc d’avoir une méthode commune et d’agir de concert.

Madame LE SCOUL indique que cela est d’autant plus pertinent que l’Education nationale forme également ses personnels à la méthode PIKAS.

— Actions pédagogiques innovantes

Soirées itinérantes jeunesse

Val Vanoise a mis en place depuis la rentrée scolaire 2020-2023 des “soirées itinérantes jeunesse” destinées aux adolescents à partir de 14 ans : les vendredis, de 18h30 à 21h30, les animateurs jeunesse vont à la rencontre des jeunes du territoire afin de leur proposer des activités conviviales. Ces temps sont également l’occasion d’aborder des sujets sensibles comme l’alcool, les drogues, la sexualité, la sécurité routière, la solitude et ainsi de prévenir les conduites à risque.

Les premières soirées mises en place ont été un succès (une vingtaine de participants notamment pour les communes de Montagny, Feissons et Bozel).

Promeneurs du Net

Val Vanoise rejoindra dès janvier 2023 le dispositif national [promeneurs du net](#) : il s’agit que l’animateur jeunesse consacre au moins 3 heures hebdomadaires afin d’assurer une présence sur les réseaux sociaux (prévention de l’isolement et du cyber-harcèlement notamment) et accompagne les familles et les jeunes à l’usage des écrans.

Frédérique CHENAL souhaiterait une intervention sur les écrans dans les écoles pour les CM1-CM2.

Ateliers théâtre sur le bien manger

L’actrice du spectacle “[Voyage du cœur au corps](#)” qui sera joué le samedi 3 juin à Pralognan dans le cadre des Rendez-vous culturels Val Vanoise animera des ateliers théâtre d’1h30 pour les enfants (groupe des 6-11 ans) des 3 accueils de loisirs le mercredi 31 mai à l’accueil de loisirs des Allues. Les enfants seront répartis en plusieurs groupes et tourneront sur les autres ateliers d’expression proposés par les animateurs. L’atelier proposé par la comédienne alliera initiation au théâtre et éveil au bien manger.

Temps de parole sur les pauses méridiennes

La directrice de l’école élémentaire de Bozel indique que la pause méridienne se passe beaucoup mieux, est beaucoup plus sereine depuis qu’elle est gérée par Val Vanoise (septembre 2022) ; il s’agit d’un temps de qualité proposé aux enfants.

Sur le modèle de ce qui se pratique à l’école du Praz, les animateurs des autres écoles sont en train de mettre en place des temps de parole collectifs durant la pause méridienne. Il s’agit



d'asseoir les enfants par groupe classe, une dizaine de minutes maximum (afin de ne pas trop empiéter sur le temps de récréation) une à deux fois par semaine, et de permettre aux enfants de s'exprimer sur la vie de groupe. Cela permet de favoriser le bien-être de chacun au sein du collectif et de développer la solidarité. L'animateur peut également proposer des petits jeux de cohésion.

— Bilan des goûters périscolaires et accueils de loisirs

Les goûters périscolaires ont été revus à la suite d'un travail de concertation effectué au printemps 2021 en présence d'une diététicienne, de parents délégués et des responsables enfance. L'objectif était de proposer une collation variée et équilibrée tout en tenant compte des contraintes de transport et de stockage des produits. 19 000 goûters sont en effet fournis chaque année et distribués de façon hebdomadaire sur les 11 sites enfance de la Communauté de communes (écoles et accueils de loisirs).

Les goûters sont composés d'un produit céréalier (une variation de pains est proposée), d'un laitage et d'une portion de fruit (frais le lundi, sec, compote). Parmi ces éléments, un seul produit est sucré. Les salades de fruits, compotes ou fruits en conserve sont sans sucre ajouté. Le groupe de travail a fait le choix de produits céréaliers les moins transformés possibles. Les laitages sont proposés tous les jours avec l'introduction de fromage et de yaourt une fois par semaine.

Il s'agissait ainsi de limiter les quantités de sucre et de favoriser l'inclusion des oléagineux et des produits bios.

La méthode de distribution a également changé : tous les éléments sont installés devant les enfants et des affiches expliquent la composition des goûters.

Les menus goûters mensuels sont en ligne sur le site internet de la Communauté de communes pour les [3-11 ans](#) et [12-17 ans](#) et affichés dans les salles périscolaires.

Un questionnaire bilan, coconstruit avec la diététicienne, a été présenté aux enfants : le bilan est positif ; sur le terrain les équipes remarquent que les enfants essaient de plus en plus de goûter à tous les éléments même s'ils restent des exceptions. En ce qui concerne les quantités, les enfants ont compris l'intérêt d'avoir une petite portion de chaque élément afin de goûter.

Véronique DE RIGHI remercie Val Vanoise, car le groupe de travail sur les goûters a été mis en place suite à des remarques de parents.

— Points soulevés par les parents d'élève

Fourniture des repas. Un nouveau courrier rédigé par l'ensemble des parents délégués des écoles du territoire va être effectué afin de relancer une dynamique sur le projet de cuisine centrale.

Accueil des familles étrangères.

Il s'agit de faciliter l'intégration des familles étrangères pour qui l'administratif est particulièrement compliqué ; actuellement les directeurs d'école aident et responsables Val Vanoise sont en soutien pour les dossiers scolaires, péri et extrascolaires.

Cependant, il y a un besoin pour d'autres démarches, au moins les premiers mois. La proposition est que le directeur d'école cible un parent référent par école dont le nom pourrait être transmis par le directeur d'école / les responsables Val Vanoise aux familles concernées.

Portail familles

Les parents indiquent que le portail n'est pas toujours pratique au quotidien. Depuis peu de temps, il y a un grand blanc sur les écrans mac. Le système est lent. Cécile WENDLING explique que le



prestataire à été alerté et qu'il travaille dessus. Un rendez-vous est prévu en début d'année afin de suivre cela.

Les parents souhaiteraient par ailleurs qu'une nouvelle fonctionnalité permette l'inscription de 2 enfants en même temps (ou la duplication du programme de l'un sur l'autre). Ceci sera demandé par Val Vanoise au prestataire.

— Questions diverses

- Constitution du groupe de travail fête des familles : Gaïa ARENA se porte volontaire.
- Le prochain comité enfance-jeunesse aura lieu le jeudi 23 mars à 17h15 en salle du Conseil (à l'ordre du jour notamment un bilan des soirées et matinées familles proposées par la Maison de l'enfance)

